

M O T I O N C T 4 Juillet 2017

Monsieur le Président,

Les organisations syndicales suivantes présentes à ce CT du 4 juillet auraient pu exiger le retrait du projet de bilan de compétences qui risque d'être généralisé bientôt à de plus en plus d'agents ou, encore, vous interpellé sur les effets pervers du RIFSEEP et de son application à nos collègues géomètres.

Elles auraient souligné que les conditions actuelles, fortement dégradées d'exercice des missions n'ont pas besoin d'une modulation de la rémunération, fixée au bon vouloir de la hiérarchie.

Vous nous auriez répondu, comme la dernière fois, que cela n'était pas de votre compétence.

Nous aurions pu, le sujet étant à l'ordre du jour, évoquer la dégradation sans précédent des conditions de promotions internes et de formation : réduction des places aux concours, limitation du nombre d'inscriptions, limitation des postes en 1^{ère} affectation, délai de séjour de 3 ans et enfin formation au rabais et stage probatoire !

Là encore, nous n'aurions, sans doute, pas pu profiter de vos commentaires.

Pas la peine non plus de vous parler de dialogue social étouffé ni de l'arrêt des suppressions d'emplois dans ce département à bout de souffle : la aussi, copiez, collez, il n'y a rien à dire !

Nous aurions même pu nous offusquer de n'avoir pas été conviés, le 2 mai dernier, à rencontrer, nous, organisations syndicales, la Déléguée du Directeur Général, afin de lui soumettre nos inquiétudes et lui parler des problèmes spécifiques dans notre département.

NON ! Ce qui nous préoccupe aujourd'hui, c'est l'ampleur des projets des restructurations que vous voulez nous présenter. Et là, pour le coup, c'est bien effectivement de votre compétence, de votre responsabilité et peut être de votre intérêt ...

Ces projets, sans égal dans les Alpes de Haute Provence, véritable coupe en règle des services, vont à l'encontre des besoins des contribuables, des professionnels, des élus des collectivités, des désirs des agents comme en témoignent les documents ci-joints : (rassemblement du 24 juin devant la Trésorerie de Volonne, articles de presse et motion de la communauté de commune Alpes Provence Verdon du 10/4/2017...)

Votre compétence ce n'est pas de détruire le service public dans ce département, même si votre responsabilité, comme celle de vos prédécesseurs, dans la situation des effectifs des petites unités, ici visées, reste entière !

Enfin, il ne nous semble pas dans votre intérêt d'aller à l'encontre de la volonté et des aspirations de nos élus .

M O T I O N C T 4 Juillet 2017

Lorsque les entreprises d'Allos ou d'Annot devront effectuer 150 km pour rejoindre le SIE de Digne, quand le contribuable de Colmars ou d'Entrevaux devra péniblement effectuer un trajet de 50 à 60 Km de route de montagne pour rejoindre nos services, serez vous encore là pour leur dire : ce n'est plus de ma compétence?!!

Alors oui, nous organisations syndicales, c'est bien de notre devoir, de notre responsabilité, d'inviter les personnels, les usagers et les élus à combattre ces projets arbitraires et mortifères, contre le maintient des services publics de proximité dans le département des Alpes de haute Provence !

Pour SOLIDAIRES 04

Pour la CGT

Pour FO

Philippe PEZON

Annie BARIDON

Cyrille

Laurent ALBERICH

TOULGOAT